École élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31

à *Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale*
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux *Parents d'élèves élus*
Aux *Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 13 octobre 2026

Présents : M Bigeard, M Cornemillot, Mme Meyniel pour la commune
Mmes Cuinet, Coquelet, Bonin, et M Geurts parents d'élèves élus
Mme Van Bergen, Mme Degrange, M Bretenstein et M Roy, enseignants
Mmes De Sousa, Ducrot, responsables périscolaire
Excusés : M Bonin, M Mangin,

- **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.
Un point est fait sur les titulaires (il n'y aura pas de suppléant cette année).
Titulaires : Mmes Cuinet, Coquelet, Bonin-Gagnon et M Geurts
Suppléants :

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés : **mardi 09 février à 17h30 et mardi 15 juin à 17h30**

Élections de parents d'élèves par voie électronique. Ce dispositif a permis un gain de temps considérable et une gestion simplifiée des élections sans oublier l'aspect écologique en n'utilisant plus d'enveloppes, de feuilles, d'étiquettes, d'impressions.
Cette démarche a un coût (selon les prestataires) qui est obligatoirement pris en charge par la commune. Une convention officielle a été signée avec l'Éducation nationale pour l'utilisation de l'application VOLTIL.
Participation des parents : 56,93% (78 votants sur 137)

- **Services périscolaires**

Mme De Sousa (directrice des services périscolaires du secteur) et Mme Ducrot (référente du site de Fauverney) se présentent au conseil d'école. Un point est fait sur ce début d'année qui n'a posé aucun problème particulier. Il n'y a pas de question de parents d'élèves pour le périscolaire. Monsieur Roy informe le conseil qu'il fait un point mensuel avec l'ensemble de l'équipe pour aborder les éventuels dysfonctionnements mais aussi pour échanger sur les projets éducatifs mis en place lors des temps périscolaires.

➢ Bilan de la coopérative scolaire

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire 2025-2026.
Le solde est légèrement négatif 179,76 €, ce qui témoigne d'une gestion attentive et réfléchie de la part de l'équipe pédagogique avec malgré tout un poste de dépenses pédagogiques et biens durables d'environ 5 000 €.
Monsieur Roy présente le bilan financier de la fête de l'école 25-26 qui présente un solde positif de 2075,69€. (en annexe)

Pour ce début d'année 2026-2027 :
Le solde est de 6627,73€ au 1er septembre 2026.
Apparaît sur le cahier de comptabilité, la cotisation OCCE de l'année (227,68€) qui comprend également l'assurance multirisque des associations départementales OCCE.
A venir : les régies d'avance des 3 enseignants.
La cotisation à la coopérative scolaire a été laissée libre pour chaque famille. Le montant remis en banque est de 680€ (encore 3 chèques pour un montant de 70€ à déposer), monsieur Roy remercie les familles pour leur participation au financement de toutes les activités pédagogiques menées à l'école.
Le bilan de la coopérative est soumis au vote du conseil.
Le compte rendu financier est validé à l'unanimité.

➢ Effectifs de la rentrée 2026

Pour cette rentrée 2026, la répartition est la suivante :

	PS	***MS***	***total***
Classe de M Mangin	*12*	*10*	22
	GS	***CP***	
Classe de Mme Van Bergen	*10*	*11*	21
	CE1	***CE2***	
Classe de Mme Degrange	10	13	*23*
	CM1	**CM2**	
Classe de M Roy	12	10	22
		Total	**88**

Pour la rentrée 2027, 10 CM2 devraient rejoindre le collège. Au regard du nombre de naissances en 2024, 12 PS rejoindraient les rangs des écoliers bélousiens. Pour information, il y a 10 naissances en 2025 (rentrée 2028).

- **Présentation PPMS et Validation**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est présenté au conseil. Les deux axes principaux sont évoqués : le PPMS RM (risques majeurs) et le PPMS AI (attentat – intrusion). Une copie des documents a été adressée à la commune et aux services académiques. En ce qui concerne la sécurité, des référents « gendarmerie » sont nommés pour chaque école. Pour Fauverney, ces derniers sont basés à la gendarmerie de Genlis.

Un exercice incendie a déjà eu lieu afin de sensibiliser les enfants, les enseignants, l'ATSEM et tous les intervenants éventuels à ce genre d'urgence. D'autres exercices (intrusion-attentat) auront lieu d'ici la fin de l'année civile

- **Règlement scolaire**

Monsieur Roy soumet le règlement scolaire au vote.
Le conseil d'école le valide pour l'année 2026-2027. Il sera envoyé aux familles avec le CR du conseil d'école.
Pour rappel, La plateforme « non au harcèlement » dispose maintenant en plus du numéro vert 3020**, un autre numéro : 3018**

- **Aménagement et équipements des écoles**

Équipements :
Réalisés

- Renouvellement des casques audios
- Abonnement Educartable (commune)
- Abonnement Edifice Vote (commune)

Proposés

Travaux effectués
Au primaire :

- Nettoyage des cours de récréation, entretien des espaces verts
- Nettoyage des sols, des tables et chaises pendant les vacances d'été
- Réparation de l'évier (classe de Sandrine)
- Terre ajoutée dans les crevasses dans les cours de récréation (peut-être à compléter)

A la maternelle :

- Remplacement des chasse-d'eau
- Nettoyage des sols, tables et chaises pendant les vacances d'été
- Achat des draps-housse (lits des maternelles)

Points d'aménagement à prévoir :

- Étagères à vérifier
- Problème pression d'eau
- Réparation des meubles sur roulettes (vu avec société de nettoyage)

- Nettoyage des abords de l'école (souffleur) notamment vers les entrées de façon régulière (au retour des vacances par exemple).

Pour tout dysfonctionnement, monsieur Roy adresse un courriel à M Cornemillot (par le biais du secrétariat de mairie) ce qui permet de limiter les intermédiaires et d'être plus efficace.
Monsieur Roy remercie M Cornemillot pour sa disponibilité et sa réactivité pour gérer les problèmes rencontrés au quotidien.

- **APC**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés. Les APC ont repris tous les mardis soir de 16h30 à 17h25. Elles sont basées sur l'ensemble des compétences attendues en français et mathématiques. Pour la période allant jusqu'à Noël, 8 élèves en bénéficieront.

- **Stage RAN (remise à niveau) – vacances d'automne.**

Le stage se déroulera du 19 au 22 octobre 2025 (de 9h à 12h) sous la responsabilité de monsieur Mangin. 10 enfants sont inscrits (5 CE1/ 2 CE2 et 2 CM1/ 1 CM2). Les enfants seront répartis en 2 groupes puisqu'une collègue d'une autre école participera également à ce stage.
Le programme des apprentissages menés est établi en fonction des résultats des évaluations nationales que les élèves ont passées début septembre.

- **Activités scolaires particulières**

Piscine de septembre à fin décembre : les élèves se rendent à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante l'en remercie. Les élèves de CP au CM1 sont concernés afin de valider leur attestation du savoir nager en fin de cursus primaire, ce choix offrant à un maximum d'enfants l'accès à la piscine.
Monsieur Roy remercie vivement l'ensemble des parents qui encadrent ces sorties « piscine » qui prennent sur leur temps personnel pour valider la formation « bénévole 2 », indispensable pour cette activité.

Gym qui roule :
L'association "Gym qui roule" regroupe 5 écoles. Le bureau de l'association est tenu par les enseignants de Longchamps. Chaque commune est invitée à verser une subvention, celle de Fauverney est de 150 €, nous l'en remercions. Le matériel doit quitter l'école pour partir à l'école de Magny.

Fête de fin d'année :
les enseignants proposent de reconduire la même organisation pour l'année scolaire en cours.
La date fixée est celle du samedi 19 juin avec une date de repli le samedi 26 juin

Projets :

Descriptif du projet	Coût prestation	Coût transport	Coût total
formations aux gestes qui sauvent à destination des élèves de CM2, Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) date à définir	Néant	Néant	0,00 €
intervention auprès des classes de CM2, autour de la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS). Maison de protection des familles (MPF) de la Gendarmerie nationale. Date à définir	Néant	néant	0,00 €
Projet « apprendre à porter secours Sensibilisation des enfants sur les premiers gestes d'urgence, CM1 courant juin	Néant	Néant	0,00 €
Permis piéton et internet Sensibilisation des enfants aux risques liés à la circulation (à pied) CE2 et aux bonnes pratiques dans l'utilisation d'internet et des réseaux CM. Date à définir	Néant	Néant	0,00 €
Musée en Campagne **21 mai**, CM : Le Musée de la Vie bourguignonne : découvrir le quotidien d'autrefois **28 mai**, CE : Le Musée archéologique : voyager dans le temps	Néant	Néant	0,00 €
Croky Bouge : promotion du bien être et de la santé des enfants. Programme assuré par une diététicienne avec l'enseignante de la classe. Du CP au CE2 **dates réparties sur l'année scolaire**	500,00 €	Néant	500€ (financement trouvé par Mme Debloos) coût école : 0€
Robin et les balles magiques spectacle de fin d'année (18/12, 10h) pour toute l'école. Salle de motricité. Conte médiéval (jonglerie, équilibre,	563,00 €		563,00€ coopérative scolaire

troubadour)			
Animation sur le cycle de l'eau par le syndicat mixte – eau et assainissement pour les CM1-CM2 date à définir (2026)	0,00 €	0 €	0 €

- **Sorties de fin d'année**

Classes de PS/MS et GS/CP : Visite du château de Châteauneuf le 04 mai 2027.
Départ à 8h30 – retour à 16h30
Transport : 560€
Journée : 330€ + 30€ de location de la salle municipale pour la pause méridienne
Coût / enfant : 21,50€
Au programme, visite sensorielle, visite des jardins, animation sur la fabrication d'un blason.

Classe de CE1/CE2 et CM1/CM2
Visite de la saline royale d'Arc-et-Senans, le 08 juin 2027
Départ à 8h30 – retour à 16h30
transport : 615€
journée 811€ (visites guidées, ateliers, entrées)
coût/enfant : 32€
au programme : visite de la saline royale, visite des jardins, atelier sur le pouvoir du sel, atelier « les petits architectes ».

- **Questions parents d'élèves élus**

- Pas de question de parent
- Projet de vente de brioches (2ème période)
- Projet d'organiser un carnaval

- **Informations**

Retours très positifs des « anciens du village » pour la fabrication des éventails par les élèves de l'école lors de la période de fortes chaleurs.

Le projet d'un dessin commun des élèves de l'école (de la PS au CM2) sera finalisé lors de la semaine de la rentrée (début novembre). Cet arbre en 4 parties, 1 par classe, sera imprimé sur un support pour la distribution des colis aux aînés de Fauverney.

La séance du conseil est levée à 19h30

Le président du Conseil d'école **Représentant des parents d'élèves élus**